



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

Date de réunion	22/10/19
Horaire	20h00 - 22h30
Lieu	Salle des Associations St Samson sur Rance
Participants (6)	Olivier BENETEAU, Cédric FROSTIN, Laurence SAGEAN, Justine RENAULT, Stéphanie BOTREL, Katell SOQUET
Excusés (6)	Gérald HOETLZEL, Patricia FAVE, Cédric LELAIZANT, Patrick SOQUET Daniel DURE, Sébastien Houssais
Invités(es) (0)	
Thème central	faire le point des différentes commissions

Reprise du plan d'action de la précédente réunion et validation du PV précédent

1) commission sportive réunie le 18/10/19

1) Entraînement

Plusieurs entraînements posent problème en termes d'effectifs :

Le mardi soir à Houdet : U11 Fet U13 F 28 joueuses

Le mercredi après-midi à St Samson 15 h 30 – 17 h 00 : les U11 M2 et M3 : 18 joueurs

Le mercredi soir à st Samson 18h 30 – 20h 00 : 28 joueuses de U15 et U18 F

Des pistes sont à l'étude pour alléger ses entraînements :

- ♦ Le mardi soir à Houdet : U11 Fet U13 F : alternance d'une semaine sur 2 des U11 F semaine paire et des U13 F semaine impaires

Sachant que les U13F ont 2 heures d'entraînement le jeudi soir

Et les U11 F : entraînement le mercredi à Lanvallay

- ♦ Le mercredi après-midi à St Samson 15 h 30 – 17 h 00 : les U11 M2 et M3 : 18 joueurs

Demander à la rentrée aux U17 M ou U18 F de venir aider avant pour aider (Baptiste, Hugo ou Thomas ?)

- ♦ Le mercredi soir à st Samson 18h 30 – 20h 00 : 28 joueuses de U15 et U18 F :

Mettre les U 18 F avec les U 17 M de 17 h 00 à 18 h 30 : Gaétan a demandé, les filles sont d'accord

=> Propositions validées par le Comité directeur



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

2) Coaching

Il nous manquait 4 ou 5 coachs pour les équipes U13 M2, U9 F1 et U9f2, U11 M2.

La situation s'est débloquent dans la semaine :

U 11 M2 : Arnaud et Sandrine Mesny (ancienne basketteuse)

- U 9F1 : Stéphanie s'il y a personne
- U9 F2 : Fanny Poultriquet maman de joueuse et ancienne basketteuse
- U13 M2 : Ludovic Boissière et Cyril GONZALES (ancien basketteur)

Gaétan nous alerte sur le cas de Yolaine, Guerin U11F2 : pourra-t-elle Coacher toute l'année, sachant qu'elle est en U18F et senior. Elle mineure donc il faut un référent, Toute seule, elle est encore un peu Jeune et parfois immature. **Solution à trouver : demander à Timoté pour U11F2**

3) 3/3 a LFE

Préparation d'un entrainement 3/3 au LYCEE (20 h30- 22 h00) pour ce mois-ci communication qu'au les joueurs et joueuses du club pour les U15 , U17 ,U18 et seniors.

Premier entrainement : le jeudi 15 NOV.

Puis après développement de l'activité une fois par mois, le premier Jeudi de chaque mois ouvert a d'autres d'adhérents (jeunes lycée et quartier)

Olivier se charge de faire l'affiche, Des mails, news letters, info site seront envoyés

Prévoir d'acheter 6 ballons 3 / 3

4) Préparation du challenge U13 m et U13 F

Challenge Benjamin à réaliser par les clubs et résultat à envoyer au CD 22 avant fin décembre 2019.

Il a été décidé de faire ce challenge hors entrainement : et de convoquer l'équipe U13 M1 et U13 F1 et F2. Mais pas les U13 M2 qui débute le basket car le contenu technique n'est pas facile à réaliser pour un débutant

Donc convocation des U 13 M1 pendant les vacances de toussaint avec Olivier et passage officiel pendant les stages de Noël mais il faut être 2 pour la préparation. un autre encadrant sera à trouver.

Donc convocation des U 13 f1 et F2 à trouver et passage officiel pendant les stages de Noël.



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

5) Centre d'entraînement départemental CED

Le comité 22. nous demande d'envoyer certains de nos joueurs au centre d'entraînement départemental qui a lieu à St Jouan les guérets (35) tous les jeudis soirs (Entraîneur Sébastien DARIER)

Concernés en U11 : Ilan RENAULT, Marceau COSSE, Hugo Leboudec,

Emma Chauvin, Selma Guerin, Iness Couedou et Gabrielle Tanguy

Pour éviter de désengorger nos entraînements, il a été décidé qu'ils ne feraient pour l'instant qu'un seul entraînement CED par mois.

En plus l'entraînement CED est en parallèle avec l'entraînement des U13 F le jeudi soir à Lanvallay. La priorité étant donnée au club

A revoir en janvier, si les joueurs et joueuses peuvent passer à deux entraînement par mois.

6) Brulage

Proposition de brulage

U13 m1 : Emilien Boniface, Evan Destribos, Clovis Tardif, William Saquet , Julien Robert

U13 F1 Jeanne Planchenault, Lison Guillotin , Emma Chauvin, Romane Humbert, Eloise Aribart

U15 M1 : Esteban Goupil, Clement poulain , Noah Chevire, Robin Boisgerault, Roman Bree

U 15 F1 : Maiwen Pepin, Fanny Leost, Adèle Mace, Julie Lucas, Lucie Lambert

SM : Nathan, Kelig, Timoté, Lucas, Rémi

En sénior masculin, faire attention que tout le monde joue. Nohan a été enlevé des brulés de l'équipe 1, car très inconstant et pris aussi pour l'arbitrage

Le week end du 12/10, l'équipe senior masculine est parti avec 11 joueurs (erreur de communication). Il a été décidé qu'il partirait qu'à 9 joueurs, le 10 ème ne jouant que très peu.

En équipe 2 : 3 jeunes : Romain Soquet, Mathiss Ballusson, Thibault Sagean



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

Equipes Féminines	coach	Niveau	Equipes Masculines	coach	Niveau
SF1	Stéphanie BOTREL		SM1	Emilien COURCOUL	
			SM2	Cédric FROSTIN	
U17 F1	Sandrine BENETEAU		U17 M1	Gerald HOETZEL	
U15 F1	Gaétan GARNIER et Pascal LEFORT		U15 M1	Patrick SOQUET Nathan BOISGERAULT	
U15F2	Cedric LELAIZANT		U15 M2	Kaélig MANAC'H Timoté LABYLLE	
U13 F1	Goulven ARIBART		U13M1	Olivier BENETEAU	
U13 F2	Julien HEBERT		U13 M2	Cyril Gonzalès / Boissière	
U11 F1	Katell BOIXIERE		U11 M1	Sébastien HOUSSAIS	
U11 F2	Timoté ?		U11 M2	Sandrine Mesny	
			U11 M3	Justine RENAULT Lucas DERVILLE	
U9 F1	Stéphanie Botrel ?		U9 M1	Maman de samuel Audrain ESTARDIER	
U9 F2	Fanny Poultriquet		U9 M2		

Planning définitif des entrainements

A déposer sur le site

Stage Toussaint : du 19/10 au 02/11/19

Nbre inscrits

Le 21 et 22 octobre : 25 U11 et U13 masculins et féminins :

Le 24 et 25 octobre : 9 U15 et U17 masculins et féminins :

Stage animavacs : 13 ; vigilance pour prochain stage : éviter les mêmes dates que les stages de détection



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

Décision du CD22 modification nombre de muté

Envoi

Mr Le Président

Je fais suite à la réception du nouveau règlement sportif reçu par mail le 27/09/19 pour une mise en application dès le lendemain le 28/09/2019 et notre échange téléphonique du 27/9/19.

Sur la forme tout d'abord, quelle est notre surprise que de recevoir un mail si tardif, non habituel au CD22 pour une application pour le lendemain! Nous n'avons pas eu le temps d'en prendre connaissance et faire savoir aux coachs pour les 1er match le lendemain 9h30 à Tréguieux par exemple pour les Opens U15F.

Sur le fond maintenant, je suis étonnée de constater que le Comité Directeur puisse prendre une telle décision le 14/09/19 (PV non accessible sur le site du CD22) ; ce nouveau règlement intérieur modifie le nombre de mutés notamment chez les jeunes (passage de 3 à 5). Ces modifications substantielles du règlement intérieur modifient sérieusement la tournure du championnat, la veille des Opens. Ces décisions doivent être, à mon sens, validées en Assemblée Générale du CD22 par une proposition de la Commission Qualification et Mutation.

J'ai bien pris le temps de relire le PV de la dernière Assemblée Générale du 09 juin 2019 et ces 164 pages ;

Page 17 il est évoqué une actualisation de Règlement Sportif mais aucune information sur le changement de règle sur les mutations ;

Page 49, la commission Qualification et Mutation n'évoque aucun changement de règles ;

Page 114 le règlement sportif annexé et validé en AG n'en fait aucunement part.

Aussi les clubs dont Dinan Basket Samsonnais appliquent ces règles pour la saison qui suit. Si certains clubs ont trop recrutés pendant la trêve d'été 2019 alors ils doivent le gérer autrement qu'en demandant au CD 22 de rectifier le règlement intérieur hors process.

Vous indiquez que « Cette modification a été mise en place pour que le règlement sportif soit en harmonie avec les règlements Ligues et Fédéraux et que les équipes qui accèderont aux championnats Ligue à l'issue de la 1ère phase ne soient pas pénalisées par rapport aux autres équipes qu'elles rencontreront en deuxième phase régionale. »

Effectivement il existe un décalage ; mais ce n'est pas nouveau, ce décalage existait déjà les saisons passées ! Si une équipe arrive à monter en Région à l'issue de la 1ère phase avec 3 mutés, alors félicitations ! Cette équipe n'avait donc pas besoin d'avoir 5 mutés pour compléter leur équipe.

Dernier point, nous luttons pour éviter la perte de nos licenciés, ce règlement va à l'encontre des fonctionnements des clubs qui est d'offrir la possibilité de jouer au basket dans les meilleurs niveaux et conditions possibles. Hors le fait est, que si ce règlement passe, du point de vue sportif, nous nous retrouverons alors peut être dans le cas d'une demande de joueurs ou un recrutement massif des clubs de St Brieuc pour couvrir leurs équipes dans les meilleurs championnats et nous nous retrouverons alors avec des équipes en championnats inférieurs.

Le niveau du CD 22 n'est semblable ni pas le meilleur de la Région, le fait de garder nos meilleurs éléments permet d'avoir un championnat et un niveau plus relevé. Le but est aussi de garder des effectifs d'une année sur l'autre pour perdurer ces équipes et continuer à évoluer avec eux et nous aussi avoir de l'espoir de jouer en région un jour.

Je demande donc, au nom du Comité Directeur de Dinan Basket Samsonnais, l'annulation de cette décision et modification du règlement Sportif et demande qu'elle soit à l'ordre du jour de la prochaine AG du Cd22.

Restant disponible pour échanger,

Respectueusement

Réponse du CD

Les élus du Comité ont pris connaissance de votre message électronique en date du 02 octobre relatif aux modifications du règlement sportif du CD22. Vous m'avez interpellé sur le fond et sur la forme.

Sur la forme, je partage le fait du timing très court entre la validation en Comité Directeur, la diffusion et la mise en application. Pour autant, les modifications apportées apportent principalement un assouplissement de la règle des mutés pour ne pas avoir un règlement sportif départemental plus contraignant que les règlements sportifs fédéraux et ligue.

Les modifications du règlement sportif départemental sont de la compétence du Comité Directeur et nous ne voulions plus avoir de distinctions pour les clubs évoluant en championnat départemental qualificatif au championnat Ligue en cours de saison.



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

Sur le fond, les évolutions règlementaires sont de la pleine initiative du Comité Départemental et ne répondent à aucune demande d'associations sportives en particulier. Il nous paraît opportun dans un souci d'équité que les équipes en nom propre puissent, tout comme les équipes de CTC, évoluer avec 5 mutés. Il était incohérent que le règlement sportif fédéral spécifique des CTC notifie la possibilité d'évoluer avec 5 mutés alors que le règlement sportif départemental général limite le jeu à 3 mutés par équipe.

Dans le cas précis évoqué dans nos échanges, les équipes de CTC présents aux Open étaient donc en droit d'évoluer à 5 mutés même sans évolution du règlement sportif départemental général du CD 22.

Aussi, je vous informe que nous ne donnerons pas une suite favorable à votre demande et maintenons l'application des modifications du règlement sportif dès cette saison.

Je vous souhaite de passer une excellente saison sportive.

Bien cordialement.

quelle suite à donner : envoyer en questions diverses lors de la prochaine AG du CD 22 en juin

Faute technique d'un U17M : à surveiller dans la saison ; a été vu par Olivier

2) Commission administrative secretariat

point sur les licences : 188 sur DBS , 186 sur FBI (écart Gaetan et Stève); 8 en cours ; reste des U9 baby et coach qui n'ont pas encore fait leur licence.

Dinan Agglo : Réception d'une convention de mise à disposition à signer pour la salle Houdet ; rajout du samedi après midi

Nous devrions en recevoir une pour Lanvallay

Assurance avec noms des salles utilisées : voir Patrick

Réception du contrat de location pour dates 2020 réservées à la mairie de St Samson

Planning général des matchs encours de réalisation

3) Arbitrage - Officiel :

Patricia : arbitre club ; Nohan et Alexis 2 arbitres officiels + Julien Robert u13M (CD35)

Romain OTM Région ; Gérald OTM club ;

rappel aux U18F obligation arbitrage suite à 2 refus en open U11.

Remise de diplôme des animateurs à prévoir à la soirée du club

4) Matériel et boissons : commission matériel

- 2 jeux de maillots Rouge fournis par B5 : U13M (ets Houel Saquet) devis 450€ validé
- + Affleflou équipe à déterminer : U15F2
- Badge lanvallay ? 2 en recherche

Cédric Frostin contacte Eric de Carrefour Market St Malo pour savoir s'il renouvelle sa collaboration. : ok validé



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

5) Presse : Commission communication

orienter toute demande vers Patricia ;
article à prévoir lors de la remise des diplômes à la soirée club
Article pour bulletin municipal avant le 30,10,2019 :Daniel s'en charge

Réunion AG de l'Agal le 15/10/19 ; Patricia représentait DBS

« Pour rappel notre présence est nécessaire car chq association de St Samson est membre d'office.
Pour résumer, un flash infos à l'initiative de la mairie devrait annoncer le repas du club car le bulletin communal ne paraîtra que début décembre.
Pour le téléthon, organisation identique à l'année passée avec le tournoi baby et les matchs l'après midi (courses par nos soins...).

Un goûter sera organisé par l'AGAL dans la salle des sports le samedi après midi réservé aux marcheurs, et autres participants payants au Téléthon (pas les basketteurs).

Le forum des associations se déroulera le **vendredi soir** (veille du forum de Dinan) en septembre 2020 **16h15- 20h**. Une démonstration de basket devra être mise en place car l'AGAL souhaite plus d'animation pour le forum. »

La journaliste du Télégramme viendra faire des photos du stage de la Toussaint le jeudi matin.

Article à prévoir pour distribution gourdes : action éco responsable de DBS le samedi 9 novembre

6) Publicité

Le mémento est en cours de rédaction (Olivier).

7) Point financier : Patrick

demande subvention Dinan Agglo avant le 30/11/19



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

8) COMMISSION ANIMATION réunion commission le 09/10/19

cf CR

GOURDES

Les gourdes sont commandées et seront livrées courant de la semaine prochaine.

Il est convenu de distribuer les gourdes le samedi 9 novembre, dans la matinée, lors d'une permanence effectuée par Laurence Cossé. Les gourdes seront confiées aux coachs qui les donneront à leurs joueurs.

Katell envoie un mail aux coachs avant les vacances pour les informer des modalités de distribution.

Article à diffuser sur le site internet :

VOILA LES GOURDES !

Comme vous l'avez remarqué, le club ne fournit plus de bouteilles d'eau pendant les matchs. Désormais, vous allez vous désaltérer grâce à cette belle gourde rouge portant le logo du club :



Elles seront remises à vos coachs le samedi 9 novembre prochain. Prenez-en soin et surtout METTEZ VOTRE NOM dessus ! Elles se ressemblent toutes ! 😊

SWEATS

Pour rappel :

Prix d'achat adulte petit logo : 17,29€ TTC

Prix d'achat adulte grand logo : 18,29€ TTC

Prix d'achat enfant petit logo : 16,48€ TTC

Prix d'achat enfant grand logo : 17,48€ TTC

Le Comité Directeur a validé un tarif à 27€ pour le petit logo et un tarif à 29€ pour le grand logo.



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

Décision du CD : rajout 5€ pour flocage Nom ou Numéro à l'arrière du sweat. Katell modifie le bon de commande

Article à diffuser sur le site :

« Joueurs, coachs, supporters, le nouveau sweat du club est arrivé ! Pour vous permettre de commander la bonne taille, nous serons présents pendant vos entraînements pour que vous puissiez les essayer, et cela dès la semaine prochaine ainsi que la semaine du 4 novembre.

Le sweat est gris, avec le logo blanc. Vous avez le choix entre 2 tailles de logo.

Ci-dessous le bon de commande à télécharger. Merci d'y joindre votre règlement (chèque à l'ordre de DBS ou espèces) et de déposer votre enveloppe dans la boîte aux lettres du club, à la salle de St Samson. »

Planning de présence pour les essayages :

BABY	Samedi 10h30 Katell	U15M	Jeudi 18h Katell - Steve
U9M	Mercredi 10h30 Laurence - Gaetan	U15F - U17M	Mercredi 18h30 Katell - Gaetan
U9F	Mercredi 14h Stéphanie B.	U18F / SF	Vendredi 19h30 Stéphanie / Justine
U11M - U13M	Mercredi 15h Lanvally Laurence - Gaetan	SM	Mercredi 20h Houdet Cédric
U11F - U13F	Mardi 17h30 Houdet Gaetan		

SOIREE DU CLUB

Samedi 23 novembre

Repas proposé : Apéritif - Tartiflette, salade, pain - dessert - café

APERITIF : cacahuètes, petites tomates, petites saucisses avec moutarde / KIR
(voir au local s'il reste des bols en carton)

Le CD ne retient pas les petites saucisses.

Laurence voit pour une commande en gros de tomate cerise chez un fournisseur

TARTIFLETTE : le cuisinier : Antoine FLEURE

Tout est commandé et préparé par Antoine dans les cuisines des Cordeliers (facture de la nourriture à payer aux Cordeliers). Il apporte les plats chauds.

Antoine contacte la mairie de St Samson pour visiter les cuisines de la salle des fêtes (question sur fours).

Coût moyen tartiflette + salade : 1,60€ la part (hors rémunération cuisinier)

Penser à commander les grandes assiettes. Pas besoin de couverts de service (Antoine).

DESSERT

- l'année dernière, nous avons payé 55€ chez DELMOTTE (pour 160 parts environ)

- Patricia demande un devis à la boulangerie de St Samson

- Katell demande un devis à Leclerc ou Super U Plouer

2 gâteaux différents, 80 parts chacun.



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

BOISSONS

Sans alcool : Market Eric Bree

Bière : V&B = Cédric (commande de l'année dernière : 2 fûts de 30l)

Vin : la Cave St Grégoire étant fermée, quel fournisseur ? Voir avec Cédric

DJ : Benjamin Dollet

Justine lui demande de louer directement le matériel à DIGITAL SONO.

Communication : Affichage dans les 3 salles + site du club + bon de commande distribué semaine du 4 novembre.

Date limite de commande : 17 novembre = envoyer un SMS à Antoine

voir affiche

8) Divers

Info courrier en AR mutation de Matteo Pardo U9 à Ploublay et Souezhenn Fouillat U9 à CSF St Malo

Souhait de meilleure visibilité d'avant match et après match avec reportage sur Facebook : voir avec Patrick ; sinon Justine se propose.

Plan d'action

Modifier le planning entrainement et incorporer modification sur memento	Olivier	<25/10/19
Informers les équipes concernées par une newsletter	Gaetan	<01/11/19
Déposer nouveau planning sur le site	Gaetan	<25/10/19
Demander à Timoté pour coacher U11F2	Olivier	<30/10/19
Selon réponse prévenir Yolaine	Olivier	
Faire affiche 3*3	Olivier	<01/11/19
Acheter 6 ballons 3*3	Gérald	<15/11/19
Informers les équipes concernées par 3*3 par newsletter	Gaetan	<09/11/19
Envoyer une convocation pour préparation challenge	Olivier	<25/10/19
Envoyer liste diplômés animateur à Katell	Laurence	23/10/19
Réaliser le planning général match	Stéf	<30/10/19
Maj site et vérification match à venir	Justine	<30/10/19
Vérifier si besoin de spécifier les lieux de salle dans le contrat d'assurance	Patrick/katell	15/11/19
Rédiger et envoyer article stage Toussaint à la presse	Patricia	<01/11/19
Prévenir et rédiger article pour action éco responsable	Patricia	<9/11/19



Compte-rendu réunion du Comité Directeur N°4

distribution gourde le 09/11		
Envoyer mail aux clubs 22 que DBS a distribué des gourdes à ces joueurs et que dbs ne fournit plus d'eau ; également DBS ne se déplacera plus à l'extérieur avec des ballons comme la plupart des autres clubs.	Justine	<09/11/19
Contacteur un taxi pour la soirée club	Justine	<23/11/19
Voir si modification possible du mot « convocation » sur le site et le remplacer par « planning de match »	Laurence	<9/11/19
Facebook : voir avec Patrick l'administrateur si possibilité de maj info le vendredi soir et dimanche soir (ou lundi) avec photo et article	Katell	<9/11/19
Réserver la salle des associations pour prochaine réunion CD	Katell	<09/11/19

Prochaine réunion du Comité Directeur : **lundi 2 décembre 20h**

St Samson sur Rance, le mardi 22 octobre 2019

Laurence SAGEAN
Présidente Dinan Basket Samsonnais